

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ И НАУКИ РФ  
ФЕДЕРАЛЬНОЕ ГОСУДАРСТВЕННОЕ  
БЮДЖЕТНОЕ ОБРАЗОВАТЕЛЬНОЕ УЧРЕЖДЕНИЕ  
ВЫСШЕГО ПРОФЕССИОНАЛЬНОГО ОБРАЗОВАНИЯ  
«ВОРОНЕЖСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ  
УНИВЕРСИТЕТ»

**Е.А. Алексеева, Т.М. Велла, Т.В. Гиляровская**

# **LE TEMPS DES FEMMES**

## **Часть 1**

Учебное пособие для вузов

Издательско-полиграфический центр  
Воронежского государственного университета  
2011

## ПОЯСНИТЕЛЬНАЯ ЗАПИСКА

Учебное пособие «Le temps des femmes» («Время женщин») составлено на кафедре французской филологии ВГУ. Оно предназначено для оптимизации процесса формирования познавательной самостоятельности, самообразовательной компетенции студентов, а также совершенствования иноязычной коммуникативной компетенции обучающихся.

Данное пособие представляет собой 1 часть, состоящую из шести глав, посвященных различным сторонам жизни женщины в современном мире: женщины и власть, женщины на работе и дома, воспитание детей, женщины и образование, искусство. Предваряют главы современные материалы о европейской политике в области равенства полов.

В каждой главе обучающиеся найдут текстовые материалы (4–5 аутентичных текстов) и задания к ним, которые призваны не только контролировать понимание, но и служить основой для активной речевой деятельности и стимуляции творческого потенциала студентов. Предложенные виды заданий служат развитию у студентов коммуникативной компетенции, включающей в себя информационную, социокультурную, социально-политическую компетенции, готовность к образованию, саморазвитию.

Учебное пособие может быть использовано как на занятиях в аудитории, так и в качестве дополнительного материала для самостоятельной подготовки по изучаемым проблемам.

Оно составлено с учетом программ, подготовленных на кафедре французской филологии ВГУ и утвержденных научно-методическим советом факультета РГФ (Воронеж, 2011).

Dans l'arrêt *Bilka Kaufhaus v. Weber von Hartz*, C. 170/84, la Cour de justice consacre pour les femmes le droit de saisir les tribunaux nationaux, si elles se considèrent victimes de discriminations, et cela même si la législation nationale ne prévoit pas de lois contre les discriminations de genre.

Cette jurisprudence homogénéise le droit des femmes dans l'Union européenne.

***Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines***

La Charte des droits fondamentaux de 2000 a consacré le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines. Intégrée au Traité de Lisbonne, elle a aujourd'hui une valeur constitutionnelle.

***Des politiques intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes***

1. La Stratégie de Lisbonne : objectifs chiffrés pour 2010 afin de réduire les inégalités de genre (taux d'emploi de 60% pour les femmes, etc.)

2. En 2006, la Stratégie pour la promotion de l'égalité hommes-femmes avec une feuille de route regroupe six domaines d'action prioritaire (indépendance économique des femmes, conciliation entre la vie professionnelle, familiale et privée, une représentation paritaire dans la prise de décision, éradication de la violence et de la traite des femmes, l'élimination des stéréotypes et la promotion de l'égalité entre les sexes à l'extérieur de l'UE).

3. La Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2010-2015 reprend les thématiques développées par la feuille de route de 2006-2010.

***La création d'un institut européen consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes***

L'Institut européen pour l'égalité des hommes et des femmes a été inauguré le 1er janvier 2007 à Vilnius.

***L'égalité entre les femmes et les hommes constitue une priorité transversale défendue dans l'ensemble des politiques et aides européennes***

Par exemple, le programme PROGRESS qui soutient la mise en œuvre des objectifs de l'UE en matière d'emploi et des affaires sociales a dédié 12% de son budget à des projets visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Ceci correspond à 753.25 millions d'euros pour sept ans.

***L'UE vise à lutter contre les inégalités de genre dans le processus décisionnel***

Pour pallier la sous-représentation des femmes dans les postes à responsabilité, l'Union européenne a encouragé les Etats à adopter des mesures législatives, réglementaires et incitatives dont le but est de promouvoir une participation plus équilibrée entre les genres dans le processus décisionnel.

- En juin 2008, la Commission européenne a mis en place un réseau des femmes à responsabilité visant à encourager le débat et l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

- Dans ce cadre, le 1er mars 2011, Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la

citoyenneté a rencontré des dirigeants d'entreprises européennes afin de débattre de la présence des femmes au sein des conseils d'administration.

*<http://www.femmes-europe.eu/parite.php>*

## **Vos réflexions**

1. L'Europe se place en tête des cinq continents pour le nombre de femmes exerçant des responsabilités à la tête de leur pays. Retrouvez le classement des Etats de l'Union européenne, en fonction de la part de femmes au gouvernement et au Parlement. Pour répondre à cette question consultez le site <http://www.femmes-europe.eu/>

2. Avez-vous déjà entendu parler de l'Initiative citoyenne européenne qui a été mise en place par le Traité de Lisbonne? Lisez le texte qui suit pour répondre à cette question.

Le Traité de Lisbonne a mis en place une nouvelle forme de participation à la vie politique: l'Initiative citoyenne européenne. Celle-ci permet à un million de citoyens européens, originaires d'un nombre significatif d'Etats membres, de proposer directement à la Commission européenne le lancement d'une initiative entrant dans le champ de compétence de cette dernière. Cet outil pourra fonctionner à compter du 1er avril 2012.

La Fondation Robert Schuman lance en cette année 2011, avec le soutien de la Commission européenne, et en partenariat avec l'Institut pour la démocratie Konstantinos Karamanlis et la Fondation polonaise Robert Schuman, une action de sensibilisation de l'initiative citoyenne européenne auprès des femmes en Europe.

Le projet Femmes d'Europe & Initiative citoyenne vise à mieux faire connaître aux femmes ce nouvel outil qu'est l'initiative citoyenne européenne.

Il s'agit de les informer et de leur donner la parole afin qu'elles puissent participer activement au débat sur les grandes questions qui touchent leur vie quotidienne comme à titre d'exemples la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, l'accès aux postes à responsabilité, les inégalités salariales, l'éducation, l'insertion, les stéréotypes encore en vigueur.

Il vise à sensibiliser les femmes aux progrès que l'Europe a déjà accomplis dans le domaine de l'égalité et de la parité et aux apports concrets de ses politiques dans la vie quotidienne, en créant un sentiment d'appropriation et en les rapprochant d'une Europe trop souvent perçue comme distante et peu attentive à leurs exigences. Le débat viserait à l'émergence de propositions concrètes à adresser aux institutions européennes sur les moyens de lutter contre les discriminations dont les femmes sont encore trop souvent victimes ou sur leurs aspirations et leurs attentes.

Les Européennes doivent apprendre à connaître ce nouvel instrument pour contribuer à l'élaboration des politiques qui les concernent. Elles deviendront alors des citoyennes européennes actives concourant à la construction d'une Europe telle qu'elles la souhaitent.

Ce projet a une double finalité:

- contribuer au débat autour de l'Initiative citoyenne, afin de sensibiliser les femmes, qui sont majoritaires en nombre au sein de la population des 27 Etats membres, sur cette nouvelle disposition du traité de Lisbonne;
- utiliser l'Initiative citoyenne pour faire émerger de nouvelles propositions pour faire avancer l'égalité en Europe ou toute autre idée qui leur tient à coeur.

<http://www.femmes-europe.eu/>

3. Considérez-vous l'Initiative citoyenne européenne comme une avancée?

4. Quels thèmes mettriez-vous en relation avec les politiques de l'Union européenne consacrées aux droits des femmes?

- La famille
- L'emploi des femmes
- L'éducation
- Les migrations

5. Si vous étiez amené à signer une pétition dans le cadre de l'Initiative citoyenne européenne, quelle demande formuleriez-vous pour améliorer la place ou les droits des femmes en Europe?

## **Chapitre I. Les femmes au pouvoir**

### ***Compréhension écrite***

#### **Texte 1.**

1. Lire et analyser le contenu d'un document d'intérêt général.

#### **Les femmes au pouvoir**

Les hommes qu'inquiète la tranquille montée en puissance des femmes à tous les niveaux de nos sociétés croyaient qu'il leur restait un bastion: le pouvoir suprême. Jusqu'ici l'Elysée, Matignon et les grosses sociétés restaient un club masculin.

Elles font plus d'études que nous, sont aussi compétentes que nous, mais au moins nous gardons nos trônes, se rassuraient-ils, comptant sur le fameux «plafond de verre» pour empêcher les «envahisseuses» souriantes de parachever leur conquête.